



## MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

### AVIS PUBLIC

#### Dépôt du rapport financier de la Municipalité et du rapport du vérificateur

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Yamaska, donne avis que, conformément aux dispositions du Code municipal, le rapport financier de la Municipalité ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015 seront déposés à la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité du lundi 2 mai 2016.

Donné à Yamaska, ce 27<sup>e</sup> jour du mois d'avril de l'an deux mille seize.

Karine Lussier  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Karine Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Yamaska, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil, entre 10h00 et 11h00 le 27<sup>e</sup> jour du mois d'avril de l'an deux mille seize.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 27<sup>e</sup> jour du mois d'avril de l'an deux mille seize.

Karine Lussier  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière